



## ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN02420120306862

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 5 déclarations annulées.

#### Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Dordogne .

Transmis

Au représentant de l'état

Fait à MARSAC SUR L'ISLE, le 6 mars 2012

Visé Le : 9 mars 2012

Monsieur Jean LACOTTE  
Maire de Singleyrac

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Service	Temps de travail	Collectivité	CP et commune	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V02411012806001	Adjoint technique de 2ème classe	MAISON D'ACCEUIL	21h00	Mairie de ST CYPRIEN	24220 ST CYPRIEN	21/01/2011	024201101101
V02411058879001	Adjoint adm. principal de 1ère classe	Secrétaire de mairie	21h30	Mairie de FLAUGEAC	24240 Flaugeac	20/05/2011	024201105341
V02411128152001	Adjoint du patrimoine de 2ème classe	MEDIATHEQUE	35h00	Mairie de BERGERAC	24100 Bergerac	15/12/2011	02420111220640
V02412014964001	Rédacteur	Bibliothèque Départementale de Prêt à la Direction de l'Education et de la Culture	35h00	Département de la Dordogne	24019 Perigueux cedex	09/01/2012	02420120110700
V02412019251001	Technicien Rédacteur chef Rédacteur principal Adjoint administratif territorial de 2ème classe	Urbanisme	35h00	Communauté de communes de Bergerac Pourpre	24112 Bergerac cedex	31/01/2012	02420120131001